

TRÈS IMPORTANT

- Afin de respecter la réglementation concernant le transport des batteries au lithium, la batterie de votre sécateur doit avoir été **IMPERATIVEMENT HIVERNÉE** avant son dépôt chez votre distributeur. Se référer à la page 11 du guide d'utilisation ou demander conseil auprès de votre distributeur.

- Votre sécateur F3015 doit être équipé de la tête de coupe Standard, dans le cas contraire les lames Médium ou Maxi ne seront pas remplacées, sauf sur demande et avec supplément.

- Les gilets porte-batterie, porte-sécateur, boîte de pièces aérosols, support de boîtier de commande et effets personnels doivent être retirés de la mallette. En cas de perte, aucun de ces effets ne sera restitué et nous ne pourrons en être tenus pour responsables.



COMPATIBILITÉ BATTERIE



PROFITEZ DE LA BATTERIE
DE VOTRE SÉCATEUR F3015
AVEC L'ATTACHEUSE
A3MV2 VERSION 48V !



INFACO s.a.s

Bois de Roziès - 81140 Cahuzac sur Vère - France

Tél. : 05 63 33 91 49 - Fax : 05 63 33 95 57 - electrocoup@infaco.fr

www.infaco.com

INFACO[®]
www.infaco.com

L'OFFRE RÉVISION USINE

ENTRETIEN COMPLET
À PARTIR DE
100 € TTC
Avant le 03/05/19 ⁽¹⁾



ATTAQUEZ LA SAISON DANS LES MEILLEURES CONDITIONS !

Pour les séateurs **ELECTROCOUP** STANDARD & MÉDIUM

PIÈCES CONTRÔLÉES

- Contrôle contact 1
- Contrôle moteur 2
- Rectification crochet 3
- Mise à jour cartes électroniques 4
- Graissage couple conique, pignon crémaillère et contrôle câblage batterie, chargeur 5



PIÈCES CHANGÉES

- 1 Lame Standard ou Medium acier
- 2 Capot droit
- 3 Inter demi-ouverture
- 4 Carter droit et gauche
- 5 Axe de lame, butée à aiguilles
- 6 Bouchon de graissage, vis et système de blocage écrou

Moins de 3 campagnes + une révision dès la 1ère saison =
PROLONGATION DE GARANTIE⁽²⁾

OPTION 1

SANS prolongation de garantie

Cette révision ne prolonge pas votre garantie mais vous fera bénéficier gratuitement, durant toute la saison prochaine, en cas de nécessité de SAV, du port retour usine et de la main d'oeuvre usine.

OPTION 2

AVEC prolongation de garantie

Cette révision prolonge votre garantie sur toutes les pièces de votre ensemble **jusqu'au 1er avril 2020.**

Ne peuvent être pris en garantie

- la main d'oeuvre revendeur -
- les pièces d'usure -
- le port aller -

Seront pris en garantie

- la main d'oeuvre usine
- toutes les pièces défectueuses
- le port retour en Express

⁽²⁾ ATTENTION

Si durant les 3 premières saisons après l'achat de votre appareil, une des deux révisions n'est pas effectuée, la prolongation de garantie sera alors annulée.

TARIFS

100 € TTC Avant le 03/05/2019⁽¹⁾

ports aller et retour compris

Pour profiter de la révision, vous devez remettre votre valise complète, **batterie hivernée** (sans le gilet) et séateur équipé de la tête de coupe standard ou médium, à votre Revendeur avant le **03/05/19.**

⁽¹⁾ **129 €** après le **03/05/2019**

et ports aller et retour en sus après le **31/08/19.**